

Sous la présidence conjointe du Président de la CNDP et du Directeur Général de l'ANRT, une réunion de travail a été tenue au siège de la CNDP, le 23 avril 2019, avec les représentants de trois exploitants de réseaux publics de télécommunications au Maroc, à savoir Itissalat Al-Maghrib, Médi Telecom et Wana Corporate.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de la question de la prospection commerciale directe par SMS et des préconisations à même d'encadrer cette pratique dans l'objectif de renforcer la protection des données à caractère personnel des citoyens contre tout effet indésirable.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/en/node/3697>